



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,
DE LA DIGITALISATION ET DES SPORTS
SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Offres publiques d'emplois

de postes à pourvoir pour l'année scolaire 2023-2024

Enseignements obligatoire et postobligatoire

1^{ère} phase



Les offres d'emplois sont disponibles sur :

- ✓ www.rpn.ch/emplois
- ✓ www.ne.ch/se0
- ✓ www.ne.ch/offres-emploi

Enseignement obligatoire (années 1 à 11)

A. Enseignement obligatoire : Informations importantes pour les candidats et les candidates

1. De par la loi, le personnel enseignant doit être domicilié en Suisse et y vivre.
2. La signification des astérisques figurant à côté des OPE est la suivante : * = Le poste sera probablement repourvu par voie d'appel (*la personne actuellement chargée du poste est candidate*) / ** = En raison de la modification du statut de l'intéressé-e, la nomination aura lieu par voie d'appel (*l'enseignant-e actuellement en fonction dans le poste est nommé-e*).
3. L'entrée en fonction des postes mis au concours dans le présent document est prévue pour le début de l'année scolaire 2023-2024.
4. Le délai de postulation est fixé au : **vendredi 10 mars 2023**.
5. Les dossiers de postulation doivent contenir :
 - a) une lettre de motivation ;
 - b) un curriculum vitae ;
 - c) une copie de vos titres académiques et pédagogiques ;
 - d) une copie de vos certificats de travail ;
 - e) une copie de votre extrait du casier judiciaire «classique» datant de moins de trois mois.

Avec le dossier de postulation, il est suffisant d'envoyer une copie de votre extrait du casier judiciaire «classique». Les personnes venant de l'étranger et qui sont domiciliées en Suisse depuis moins de 5 ans, doivent transmettre une copie de l'extrait du casier judiciaire étranger ainsi qu'une copie de l'extrait du casier judiciaire «classique» suisse. Les personnes domiciliées à l'étranger doivent envoyer une copie de l'extrait du casier judiciaire étranger. Les extraits du casier judiciaire étranger doivent être transmis dans une langue nationale suisse ou en anglais. Ils doivent être délivrés par l'autorité compétente du pays concerné. Une fois engagé-e, l'extrait papier original¹ ainsi qu'une copie de la pièce d'identité sont à transmettre impérativement au nouvel employeur. L'extrait du casier judiciaire ne doit pas dater de plus de trois mois. Les frais liés à la commande de l'extrait sont à la charge du/de la candidat-e. Vous trouverez toutes les informations relatives à la commande de l'extrait du casier judiciaire suisse sur le site Internet de l'[Office fédéral de la justice \(OFJ\)](#).

6. La lettre de motivation peut être demandée sous la forme dactylographiée ou manuscrite. Il convient dès lors d'être attentif-ve à la forme requise dans l'offre (*indication figurant sous l'adresse de postulation*).
7. Un numéro de téléphone doit être indiqué dans la lettre de motivation.
8. Il n'est pas nécessaire d'adresser la correspondance de candidature sous pli recommandé.
9. Une copie de la lettre de motivation (sans le dossier) doit être envoyée au service de l'enseignement obligatoire par courrier électronique (InfoEmplois.Enseignement@ne.ch) ou par courrier² (*adresse : service de l'enseignement obligatoire, Écluse 67, 2001 Neuchâtel*).

¹Soit le document officiel reçu de l'autorité compétente (pour la Suisse : l'Office fédéral de la justice).

²Un courriel ou un courrier regroupant toutes les copies de lettres envoyées convient parfaitement.

B. Enseignement obligatoire : Publication des OPE - Comment être informé-e directement ?

La 1^{ère} phase des OPE (en février) et la 2^{ème} phase (en mai) servent à mettre au concours les postes avec un ou deux astérisques ainsi que ceux qui sont à pourvoir.

En dehors de ces deux phases, les postes à pourvoir peuvent être publiés en tout temps. Afin de suivre la publication de ces OPE, le service de l'enseignement obligatoire (SEEO) met à votre disposition une bourse à l'emploi qui vous permet de recevoir automatiquement un courrier électronique d'information dès qu'un poste est mis au concours.

Vous avez la possibilité de vous y abonner via un formulaire très simple sur le site Internet suivant : www.rpn.ch/emplois → Annonces emplois Inscription / désinscription, dans la colonne de gauche.

C. Enseignement obligatoire : Où trouver des informations complémentaires ?

Vous trouverez sur la page Internet du secteur droit et ressources humaines du service de l'enseignement obligatoire (www.ne.ch/seo), onglets « Droit et ressources humaines », « Offres d'emplois », des réponses aux questions suivantes :

- *Où peut-on trouver des informations sur les cercles scolaires, les écoles spécialisées et les institutions avec classes internes ?*
- *Quelles sont les démarches à effectuer lorsque l'on est titulaire d'un diplôme d'enseignement obtenu à l'étranger ?*
- *Quels sont les titres exigés pour enseigner dans la scolarité obligatoire ?*

Les informations concernant le salaire sont disponibles dans les onglets "Salaire" et "Documents à télécharger".

Vous trouverez encore d'autres informations sur la page Internet précitée.

Enseignement postobligatoire (formation professionnelle, formation académique et formation générale)

A. Enseignement postobligatoire : Généralités

L'entrée en fonction des postes mis au concours dans le présent document est prévue pour le début de l'année scolaire 2023-2024.

Le délai de postulation est fixé au **dimanche 12 mars 2023**.

Le ou la candidat-e doit vivre en Suisse. La loi impose en effet aux titulaires de fonction publique d'avoir leur domicile en Suisse et d'y vivre. D'autre part, lors de l'engagement et de la nomination, un extrait du casier judiciaire sera exigé.

Les dossiers de postulation doivent être déposés en ligne sur la page emploi du Service des ressources humaines de l'État de Neuchâtel, soit : www.ne.ch/offres-emploi.

Les dossiers de postulation doivent contenir une lettre de motivation, un curriculum vitae, les photocopies des titres académiques et pédagogiques, les certificats de travail (regroupées dans un seul fichier pdf) ainsi qu'une copie de la carte d'identité ou du titre de séjour.

B. Enseignement postobligatoire : Conditions pour postuler

Formation professionnelle :

- a) Avoir une expérience de 6 mois en entreprise. Être au bénéfice d'un titre d'une haute école (master, bachelor), ou d'un diplôme de formation professionnelle supérieure (diplôme fédéral ou diplôme ES) ou titres équivalents.
- b) Être au bénéfice d'un titre pédagogique correspondant au type d'enseignement et au taux d'activité (HEFP, HEP avec complément HEFP). Le titre pédagogique de l'HEFP peut être obtenu en cours d'emploi.

Formation académique / formation générale :

- a) Être au bénéfice d'un master ou d'un titre jugé équivalent et d'un titre pédagogique HEP.

C. Enseignement postobligatoire : Remarques

- a) Pour tous renseignements, les candidat-e-s sont prié-e-s de s'adresser à la direction du centre professionnel ou du lycée.
- b) Dans le cadre de leur enseignement, le personnel enseignant peut être appelé à dispenser des leçons de même type dans le lycée concerné ou dans l'ensemble du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE).

Enseignement obligatoire

Offres d'emplois

Années 1 à 11 (cycles 1, 2 et 3)

éorén
Service des ressources humaines
Av. de Bellevaux 52
Case postale 392
2002 Neuchâtel



Merci de bien vouloir lister les libellés des postes qui vous intéressent sur votre lettre de motivation. La lettre de candidature doit être dactylographiée.



- 1 enseignante / enseignant d'activités créatrices manuelles (AMB / ACT) à temps partiel (environ 10 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignante / enseignant d'activités créatrices manuelles (AMB / ACT) à temps partiel (environ 14 périodes) pour les années 5 à 8 de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 1 enseignante / enseignant spécialisé/e pour du soutien pédagogique à temps partiel (environ 23 périodes) pour les années 1 à 8 de la scolarité obligatoire (cycles 1 et 2)
- 1 enseignante / enseignant d'activités créatrices manuelles (AMB / AMM) à temps partiel (environ 18 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignante / enseignant spécialiste de français, histoire, citoyenneté (MCC) et anglais à temps partiel (25 à 28 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3) (Le poste pourrait être divisé en deux temps partiel (FRA-HIS-MCC) + (FRA-ANG))
- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps partiel (environ 14 périodes) pour les années 3 et 4 de la scolarité obligatoire (cycle 1) (Compétences en allemand recommandées pour une filière PRIMA)
- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps partiel (environ 16 périodes) pour les années 3 et 4 de la scolarité obligatoire (cycle 1)
- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps partiel (environ 15 périodes) pour les années 1 et 2 de la scolarité obligatoire (cycle 1)
- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps complet pour les années 1 et 2 de la scolarité obligatoire (cycle 1) (Compétences en allemand recommandées pour une filière PRIMA)

- 1 enseignante / enseignant de musique à temps partiel (environ 13 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignante / enseignant spécialisé/e ou généraliste pour du soutien pédagogique à temps partiel (environ 20 périodes) pour les années 3 à 8 de la scolarité obligatoire (cycles 1 et 2)
- 1 enseignante / enseignant d'arts visuels et option dessin technique et artistique à temps partiel (environ 21 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignante / enseignant généraliste bilingue français-allemand à temps complet pour les années 1 et 2 de la scolarité obligatoire (cycle 1) (Le poste au concours est un poste PRIMA, un bon niveau d'allemand est requis)
- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps complet pour les années 5 et 6 de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps partiel (16 périodes) pour les années 4 à 6 (multi ordres) de la scolarité obligatoire (cycles 1 et 2)
- 1 enseignante / enseignant spécialiste d'allemand à temps partiel (17 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 poste partiel d'enseignante / enseignant généraliste pour les années 1 à 8 de la scolarité obligatoire (cycles 1 et 2)**

Cercle scolaire de Colombier et environs (CESCOLE)
 À l'att. de M. Vuilleumier
 Av. de Longueville 11
 2013 Colombier



La lettre de motivation doit être dactylographiée.



- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps complet pour les années 1 et 2 de la scolarité obligatoire (cycle 1)
- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps complet pour les années 1 et 2 de la scolarité obligatoire (cycle 1) (Possibilité de faire 2 postes à 50%)
- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps complet pour les années 5 à 7 de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps partiel (10 périodes) pour les années 3 et 4 de la scolarité obligatoire (cycle 1)

- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps partiel (12 à 16 périodes) pour les années 4 et 5 de la scolarité obligatoire (cycles 1 et 2)
- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps partiel (20 à 25 périodes) pour les années 4 et 5 de la scolarité obligatoire (cycles 1 et 2)
- 1 enseignante / enseignant spécialisé/e (SP et FS) à temps partiel (environ 26 périodes) pour les années 1 à 7 de la scolarité obligatoire (cycles 1 et 2)
- 1 enseignante / enseignant spécialiste de français et des langues et cultures de l'Antiquité à temps partiel (21.5 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3) (Congé sabbatique du titulaire)
- 1 enseignante / enseignant spécialiste d'allemand et anglais à temps complet pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignante / enseignant de soutien pédagogique à temps partiel (18 périodes) pour le cycle 2 de la scolarité obligatoire (avec MAES ou titre jugé équivalent)
- 1 enseignante / enseignant spécialiste de français, mathématiques, soutien pédagogique et divers à temps complet pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)

Cercle scolaire régional Les Cerisiers (CSRC)
 Direction
 Rue Lancelot 1
 2023 Gorgier



La lettre de motivation doit être dactylographiée.



- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps complet pour les années 1 et 2 de la scolarité obligatoire (cycle 1) (Possibilité d'entrer dans le concept ANIMA, enseignement de l'allemand par immersion)
- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps partiel (12-13 périodes) pour les années 1 et 2 de la scolarité obligatoire (cycle 1) (Possibilité d'entrer dans le concept ANIMA, enseignement de l'allemand par immersion)
- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps partiel (13 périodes) pour les années 3 et 4 de la scolarité obligatoire (cycle 1) (Possibilité d'entrer dans le concept ANIMA, enseignement de l'allemand par immersion)

- 1 enseignante / enseignant spécialisé/e à temps partiel (18 périodes) pour les années 3 à 8 de la scolarité obligatoire (cycles 1 et 2) (un Master en enseignement spécialisé, MAES, est demandé)
- 1 enseignante / enseignant spécialiste de français et des langues et cultures de l'Antiquité à temps partiel (14 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignante / enseignant d'arts visuels à temps partiel (24 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)

Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVr)
 cercle-scolaire.val-de-ruz@ne.ch
 À l'att. de M. Sourget, directeur

Pas d'offre publiée



École obligatoire de La Chaux-de-Fonds (EOCF)

Les postulations doivent être envoyées par messagerie électronique à l'adresse suivante : eocf.admin@ne.ch



La lettre de motivation doit être dactylographiée.



- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps complet pour les années 1 et 2 de la scolarité obligatoire (cycle 1)
- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps partiel (12.5 périodes) pour les années 1 et 2 de la scolarité obligatoire (cycle 1)
- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps complet pour les années 3 et 4 de la scolarité obligatoire (cycle 1) – Classe d'immersion
- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps complet pour les années 3 et 4 de la scolarité obligatoire (cycle 1)
- 2 enseignantes / enseignants généralistes à temps partiel (12 à 17 périodes) pour les années 3 et 4 de la scolarité obligatoire (cycle 1)
- 1 enseignante / enseignant spécialisé/e (classes de formation spéciale) à temps complet pour les années 3 à 8 de la scolarité obligatoire (cycles 1 et 2)
- 6 enseignantes / enseignants généralistes à temps partiel (12 à 23 périodes) pour les années 5 et 6 de la scolarité obligatoire (cycle 2)

- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps complet pour les années 7 et 8 de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps partiel (26 périodes) pour les années 7 et 8 de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 1 enseignante / enseignant spécialiste d'allemand à temps complet pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3) (Possibilité de diviser et/ou combiner avec une autre discipline)
- 1 enseignante / enseignant spécialiste de mathématiques à temps complet pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3) (Possibilité de diviser et/ou combiner avec une autre discipline)
- 1 enseignante / enseignant spécialiste de sciences de la nature à temps complet pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3) (Possibilité de diviser et/ou combiner avec une autre discipline)
- 1 enseignante / enseignant spécialiste d'anglais à temps partiel (14 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignante / enseignant d'éducation physique et sportive à temps complet pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3) (Possibilité de diviser et/ou combiner avec une autre discipline)
- 1 enseignante / enseignant de musique à temps partiel (15 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 2 postes complets d'enseignante / enseignant généraliste pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)**
- 1 poste partiel (50%) d'enseignante / enseignant généraliste pour les années 1 à 8 de la scolarité obligatoire (cycles 1 et 2)**
- 1 poste partiel (12 périodes) d'enseignante / enseignant généraliste pour les années 3 à 8 de la scolarité obligatoire (cycles 1 et 2)**

Cercle scolaire Le Locle
Direction
Hôtel-de-Ville 5
2400 Le Locle

Pas d'offre publiée



Cercle scolaire du Val-de-Travers
Ecole Jean-Jacques Rousseau
Bureau des ressources humaines
Place Longereuse
2114 Fleurier
ou par mail : jjr.bureauRH@rpn.ch



La lettre de motivation doit être dactylographiée.



- 1 enseignante / enseignant généraliste à temps complet pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3) (Si possible avec MAES)
- 1 enseignante / enseignant spécialiste d'allemand à temps partiel (15 à 20 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3)
- 1 enseignante / enseignant spécialiste de français à temps partiel (12.5 périodes) pour les années 9 à 11 de la scolarité obligatoire (cycle 3) (Le poste peut être complété avec les périodes de LCA ci-dessous)
- 1 enseignante / enseignant spécialiste des langues et cultures de l'Antiquité à temps partiel (3 périodes) pour les années 9 et 10 de la scolarité obligatoire (cycle 3) (Le poste peut être complété avec les périodes de FRA ci-dessus)
- 1 enseignante / enseignant d'activités créatrices manuelles à temps partiel (15 périodes) pour les années 5 à 8 de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 1 poste partiel (14 périodes) d'enseignante / enseignant généraliste pour les années 5 et/ou 6 de la scolarité obligatoire (cycle 2)*

Enseignement spécialisé

Pas d'offre publiée

Enseignement postobligatoire

Offres d'emplois

Formation professionnelle

CPNE-ESD
École supérieure de droguerie

- 1 poste partiel (15%) d'enseignante / enseignant de branches professionnelles pour la filière des droguistes CFC

Les dossiers de postulation doivent être déposés en ligne sur la page suivante ;

<https://www.ne.ch/autorites/DESC/SRHE/offres-emploi/Pages/accueil.aspx>

CPNE

CPNE-ECG
Culture générale

- 1 poste complet d'enseignante / enseignant de la discipline culture générale en formation professionnelle

Les dossiers de postulation doivent être déposés en ligne sur la page suivante ;

<https://www.ne.ch/autorites/DESC/SRHE/offres-emploi/Pages/accueil.aspx>

CPNE

Formation académique / formation générale

Lycée Blaise-Cendrars
2306 La Chaux-de-Fonds

- 1 poste partiel (40%-60%) d'enseignante / enseignant de maturité gymnasiale et spécialisée en éducation physique/sport

Les dossiers de postulation doivent être déposés en ligne sur la page suivante ;

<https://www.ne.ch/autorites/DESC/SRHE/offres-emploi/Pages/accueil.aspx>



Lycée Jean-Piaget
2000 Neuchâtel

- 1 poste partiel (70%-80%) d'enseignante / enseignant de maturité gymnasiale et spécialisée en informatique

Les dossiers de postulation doivent être déposés en ligne sur la page suivante ;

<https://www.ne.ch/autorites/DESC/SRHE/offres-emploi/Pages/accueil.aspx>

